

Une hausse de la taxe foncière se profile...

17 septembre 2018



Pour compenser la taxe d'habitation pour les résidences principales qui va être supprimée (mais pas les autres biens, résidence secondaire ou investissement locatif). Et ensuite, il faut trouver 26,3 milliards d'euros...

Les propriétaires pourraient bien être mis à contribution via la taxe foncière, qui, elle, rapporte déjà près de 45 milliards d'euros, contribution foncière des entreprises et taxe d'enlèvement des ordures ménagères comprises.

Rien qu'entre 2011 et 2016, la taxe foncière a déjà augmenté de 14 % en moyenne, selon l'Observatoire des taxes foncières sur les propriétés bâties de l'Union nationale des propriétaires immobiliers.

La hausse de 2017 avait été relativement modérée, à 1 % environ, contre près de 4 % entre 2015 et 2016. Mais la flambée pourrait être très rapidement ravivée :

2018 constitue quasiment la dernière année de forte augmentation possible avant les élections municipales de 2020 Et certains départements s'y sont déjà engagés : les Hautes-Alpes ont annoncé relever leur taux de 24,8 %, le Lot-et-Garonne de 20,8 % et la Lozère de 16 %.

Tous les leviers sont bons pour les collectivités, qui pourraient aussi faire grimper la taxe d'aménagement, due par les ménages qui font construire leur maison. Elle aussi peut se révéler particulièrement injuste selon les communes concernées. Par exemple, dans deux villes voisines de l'Essonne, pour une même maison neuve, le coût des taxes varie de 6 000 à 9 000 euros à Arpajon, contre 18 000 à 20 000 euros à Ollainville.

Source : [Challenges](#)

Journaliste : [Virginie Grolleau](#)

